

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1370

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 novembre 1946

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1946

Date du numéro
30 novembre 1946

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Osman Roble, blanchisseur au Gouvernement, est licencié pour compter du 22 novembre 1946 par mesure disciplinaire. Le nommé Ibrahim Mohamed Hassan est engagé au Gouvernement en qualité de blanchisseur, pour compter du 22 novembre 1946, au salaire mensuel de 1.500 francs (mille cinq cents francs).